

LES COULEURS DE LICENCES

GESTION DES LICENCES

La **couleur de licence** est un code utilisé par la FFBB pour classer les joueurs selon leur parcours et leur ancienneté, et qui est attribuée en fonction de la nationalité du licencié, de son âge et du nombre de saisons sportives où il a été licencié auprès de la FFBB. Les couleurs de licences sont délivrées comme suit :

Couleur	Type de joueur
Blanc	Joueur mineur (toute nationalité)
Vert Joueur Formé Localement (JFL)	Joueur ayant 4 ans de licence compétition auprès de la FFBB entre 12 et 21 ans
Jaune Joueur Non Formé Localement (JNFL)	Joueur ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (y compris la France) et qui ne justifie pas de 4 ans de licence entre 12 et 21 ans
Abce)	Joueur ressortissant d'un pays hors Espace Economique Européen (EEE)

Les critères permettant de modifier la couleur de la licence sont :

- Changement de nationalité
- Année supplémentaire de licence compétition FFBB permettant d'atteindre les conditions du Joueur majeur Formé Localement
- Atteinte de la majorité légale

Les deux premiers caractères des **numéros identitaires des licences** sont des lettres qui déterminent la couleur de licence, ainsi que **pour les couleurs jaune et orange, le niveau de pratique autorisé**.

Préfixe	Couleur	Type de joueur	Niveaux de pratiques
BC	Blanc	Joueur mineur (toute nationalité)	Tous
VT	Vert	Joueur ayant 4 ans de licence compétition auprès de la FFBB entre 12 et 21 ans	Tous
JH	Jaune	Joueur ressortissant d'un pays de l'UE (y compris la France) et qui ne justifie pas de 4 ans de licence entre 12 et 21 ans	Niveau inférieur à pré-nationale
JN	Jaune	Joueur ressortissant d'un pays de l'UE (y compris la France) et qui ne justifie pas de 4 ans de licence entre 12 et 21 ans	Tous
OH	Orange	Joueur ressortissant d'un pays hors EEE	Niveau inférieur à pré-nationale
ON	Orange	Joueur ressortissant d'un pays hors EEE	Tous